## BENELUX-GERECHTSHOF PARKET

REGENTSCHAPSSTRAAT 39

TEL. 513.86.80

COUR DE JUSTICE BENELUX
PARQUET
RUE DE LA REGENCE 39

B 78/3/4
Traduction

CONCLUSIONS

Par acte du 13 octobre 1978, Monsieur L. VAN DE GUCHT, domicilié Poelstraat 4 A à Asse, a renoncé au recours dont il avait saisi la Cour le 7 septembre 1978.

Il n'y a pas motif pour la Chambre "Juridiction administrative" à décider de poursuivre la procédure malgré ce retrait.

Je conclus donc à ce que la Chambre décrète le désistement par application de l'article 70 du Règlement de procédure.

Bruxelles, le 19 décembre 1978.

L'Avocat général,

(s.) F. DUMON